

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION
DE L'AEROPORT DE VATRY**
Siège social : Europort Vatry - Bâtiment administratif
Rue Louis Blériot - 51320 BUSSY LETTREE
Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne n°820 964 260

Nombre de membres

En exercice : **12**

Présents ou représentés : **12**

Ayant reçu mandat : **3**

Absents : **0**

Excusés : **0**

DELIBERATION n° CA24-09-204

**REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

DU 20 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 septembre à 15 h 00, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry, sur convocation du Président en date du 12 septembre 2024, s'est réuni au Département de la Marne :

**Membres à voix délibérative présents
ou représentés :**

M. Jean-Marc ROZE
M. Christian BRUYEN
Mme Frédérique SCHULTHESS
M. Jean-Pierre FORTUNÉ
M. Rudy NAMUR
M. Julien VALENTIN
M. Vincent VERSTRAETE
M. Jacques JESSON
M. Arnaud ROBINET
M. Philippe PICHERY
M. Charles DE COURSON
M. Thibaut DUCHENE

Ayant reçu mandat :

M. Arnaud ROBINET représenté par
M. David CHATILLON
M. Vincent VERSTRAETE représenté par
M. Jean-Marc ROZE
M. Jacques JESSON représenté par
M. Pierre POUPART

Excusés :

**Membres à voix consultative présents
ou représentés :**

M. Fabrice PAUQUET

Excusés :

M. Christian AUBERTIN
M. Bruno GANTELET

Assistent également à la réunion :

Mme Sabine GALICHER
M. Charles GERMAIN
Mme Marie-Noëlle GABET
M. Cyril LAURENT
M. Philippe SALMON
M. Pierre POUPART
M. David CHATILLON
M. Didier KURZ
M. Jean-Luc BOEUF
M. Frédéric DEPRES
Mme Céline THOMAS
Mme Sophie MAILLARD
Mme Sonia PIERRARD

Selon l'article 4-2 des statuts, le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer qu'en présence de la moitié au moins de ses membres. 12 (douze) membres à voix délibérative étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer.

OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 6 juin 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Départemental de la Marne n° SE-05-I-09 du 13 Mai 2016 relative à la création de l'Etablissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry ;
- Vu les statuts de l'Etablissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry ;
- Vu le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 6 juin 2024 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

- **APPROUVE** le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 6 juin 2024 joint en annexe.

VOTES

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration.

Le Président,



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire le

Compte tenu de :

- La transmission en préfecture le : 10/10/2024
- La publication sur le site www.parisvatry.com le : 19/11/2024

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION
DE L'AEROPORT DE VATRY**
Siège social : Europort Vatry - Bâtiment administratif
Rue Louis Blériot - 51320 BUSSY LETTREE
Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne n°820 964 260

PV CA24-09

Nombre de membres

En exercice : **12**

Présents ou représentés : 12

Ayant reçu mandat : 3

Absents : 0

Excusés : 0

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

**REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

DU 20 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 septembre à 15 h 00, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry, sur convocation du Président en date du 12 septembre 2024, s'est réuni au Département de la Marne :

**Membres à voix délibérative présents
ou représentés :**

M. Jean-Marc ROZE
M. Christian BRUYEN
Mme Frédérique SCHULTHESS
M. Jean-Pierre FORTUNÉ
M. Rudy NAMUR
M. Julien VALENTIN
M. Vincent VERSTRAETE
M. Jacques JESSON
M. Arnaud ROBINET
M. Philippe PICHERY
M. Charles DE COURSON
M. Thibaut DUCHÊNE

Ayant reçu mandat :

M. Arnaud ROBINET représenté par
M. David CHATILLON
M. Vincent VERSTRAETE représenté par
M. Jean-Marc ROZE
M. Jacques JESSON représenté par
M. Pierre POUPART

Excusés :

**Membres à voix consultative présents
ou représentés :**

M. Fabrice PAUQUET

Excusés :

M. Christian AUBERTIN
M. Bruno GANTELET

Assistent également à la réunion :

Mme Sabine GALICHER
M. Charles GERMAIN
Mme Marie-Noëlle GABET
M. Cyril LAURENT
M. Philippe SALMON
M. Pierre POUPART
M. David CHATILLON

M. Didier KURZ
M. Jean-Luc BOEUF
M. Frédéric DEPREZ
Mme Céline THOMAS
Mme Sophie MAILLARD
Mme Sonia PIERRARD

La séance est ouverte par M. le Président, qui constate que le Conseil d'administration peut valablement délibérer (douze membres présents ou représentés).

M. le Président demande à tous les membres de l'assemblée de se présenter.

M. le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du 6 juin 2024 ;
2. Présentation et adoption de la décision modificative n°1 du budget primitif 2024 ;
3. Point sur les investissements ;
4. Approbation de la passation d'un marché pour l'acquisition d'un Tracteur de repoussage tout électrique et d'un Groupe de puissance auxiliaire tout électrique (financé à 60% par subvention de la Région et 40% par l'EPGAV) ;
5. Information sur la passation de la 2ème phase du marché Multiplexage ;
6. Information suite à la passation de l'AMI restauration pour la reprise du restaurant de l'aérogare passager ;
7. Point sur l'activité 2024 ;
8. Questions diverses.

.....

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du 6 juin 2024

Délibération n° CA24-09-204

Le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 6 juin 2024 joint en annexe est approuvé à l'unanimité par les membres votants.

2. Présentation et adoption de la décision modificative n°1 du budget primitif 2024

M. PAUQUET informe l'assemblée que la décision modificative n°1 du budget primitif 2024 sera présentée courant octobre.

M. le Président regrette qu'un état du budget à M-1 ne puisse pas être présenté, il demande qu'à l'avenir un état mensuel lui soit transmis.

M. le Président souligne de nouveau le travail de recouvrement des créances mené depuis début 2023.

3. Point sur les investissements

M. PAUQUET reprend les investissements prévus sur 2024 pour un total de 750k€.

Il précise que le tracteur de PUSH Electrique et le GPU Electrique feront l'objet d'un marché, que les investissements en lien avec la Cybersécurité seront finalisés en 2025.

M. PAUQUET rappelle que les investissements sont financés à 60% par la région Grand Est et 40% par l'EPGAV soit respectivement 450k€ et 300k€.

4. Approbation de la passation d'un marché pour l'acquisition d'un Tracteur de repoussage tout électrique et d'un Groupe de puissance auxiliaire tout électrique (financé à 60% par subvention de la Région et 40% par l'EPGAV)

Délibération n°CA24-09-205

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, la passation d'un marché pour l'acquisition d'un Tracteur de repoussage tout électrique et d'un Groupe de puissance auxiliaire tout électrique, donne délégation au Directeur afin de procéder à l'ensemble des formalités quant à la préparation, la passation et l'exécution du marchés, accord-cadre et actes dérivés relatifs à l'acquisition d'un tracteur de repoussage tout électrique et d'un groupe de puissance auxiliaire tout électrique et autorise le Directeur à signer tous les documents relatifs aux présentes délégations.

5. Information sur la passation de la 2ème phase du marché Multiplexage

M. PAUQUET explique que le marché a pour mission la mise à niveau des équipements de l'aéroport.

M. PAUQUET rappelle que l'EPGAV sera sous convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du Département de la Marne et que le coût est approximativement de 150k€ pour répondre à la question de M. DE COURSON.

6. Information suite à la passation de l'AMI restauration pour la reprise du restaurant de l'aérogare passager

M. PAUQUET explique que le *BEFLY* n'a pas souhaité renouveler la location de l'espace restaurant de l'aérogare passager.

Il indique que la procédure AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) en vue de confier l'exploitation d'une activité *de bar-restaurant, de catering et de duty free* sur le site XCR Airport) s'est avérée infructueuse, aucun candidat ne s'est présenté.

M. PAUQUET reprend les points de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) : ouvrir sur le temps méridien et allonger l'ouverture du midi, ouverture lors des vols et le matin pour un service de petit déjeuner, proposer des afters-works et ouvrir d'avantage le bar, proposer des produits locaux fait également partie des demandes.

M. le Président interroge l'assemblée sur la faisabilité de faire appel à la restauration scolaire dont la proportion de produits locaux est de 35%.

M. VALENTIN répond que le système des cantines est basé sur des commandes longues, que la liaison froide et/ou chaude serait possible mais sur un repas par jour et donc pas adapté à la restauration grand public et que les personnels ne sont pas formés à ce genre de prestation.

Mme SCHULTHESS complète en précisant que système des cantines n'offre pas de souplesse notamment sur les repas du soir et les afters-works.

M. POUPART attire l'attention de l'assemblée sur l'importance de la présence du restaurant sur la ZAC de Vatry tant pour les salariés, chauffeurs routiers, prestataires extérieurs ... et de son très grand intérêt et du rôle social d'un restaurant pour les habitants des communes alentours.

M. DE COURSON propose d'orienter le débat sur des chaînes d'autoroute.

Autres pistes, une entreprise présente sur la ZAC souhaite également implanter un espace restauration sur la ZAC. Il a été précisé que le dossier AMI leur avait été transmis mais qu'à ce jour, aucun retour n'a été donné.

7. Point sur l'activité 2024

M. PAUQUET présente l'activité arrêtée à août 2024 par rapport à 2023 à la même période :

- Activité TRAINING : 5711 mouvements soit +12%,
- Activité PAX : 55 328 passagers soit +23%, la fréquence pour la saison été est de 5 vols/semaine,
- Activité domaniale : 110% de la prévision annuelle, il s'agit des revenus issus des locations de locaux de l'aéroport,
- Activité aviation d'affaires : 110% de la prévision annuelle,
- Activité CARGO : 5931 tonnes soit +81%, l'attention est attirée sur ce chiffre qui n'est pas représentatif des derniers 8 mois puisque le plus gros de l'activité a eu lieu sur le début de l'année 2024.
- Activité totale piste : 7530 mouvements soit +9%.

M. DE COURSON demande que la présentation de l'activité soit complétée par des données chiffrées en € pour représenter l'année 2023 et l'année 2024.

M. le Président demande à M. PAUQUET, concernant l'activité CARGO, s'il a une projection sur les 4 derniers mois de 2024, une vision de l'activité, des prévisions réalisables.

M. PAUQUET répond qu'une compagnie a obtenu ses accréditations pour les allers retours France/Chine dans le cadre de son activité e-commerce, qu'à ce jour la fréquence des rotations est de 2 vols / semaines et passera à 3 vols / semaine à partir du 1er octobre ; que cette compagnie va louer des surfaces dans l'aérogare de Fret 1.

M. DE COURSON demande si on pourrait passer de 6000 à 12000 tonnes d'ici la fin de l'année.

M. PAUQUET répond que les indicateurs sont bons, les accords bilatéraux avec l'ensemble des opérateurs chinois sont validés par les gouvernements, il y a donc matière à réaliser 6 000 tonnes sur le dernier quadrimestre.

M. le Président reprend un point abordé régulièrement en Conseil d'administration, concernant le training, et le fait que certains élus se soient plaints que certaines compagnies n'empruntent pas correctement les couloirs aériens et génèrent des nuisances sonores, il précise que le Département de la Marne, lors de la création de l'aéroport, avait financé l'isolation phonique des habitations des communes voisines.

M. PAUQUET répond qu'une entrevue a déjà eu lieu avec la DSNA pour le traçage des trajectoires empruntées par les aéronefs, qu'il doit être prévenu en temps réel pour que les données radars puissent être extraites, que les équipages qui reviennent en training sont et seront briefés pour éviter les récidives.

M. POUPART, en porte-parole de sa commune, insiste sur les nuisances de l'activité training et du réel problème de passage.

M. le Président indique que c'est du pouvoir du SNA, par l'intermédiaire de M. PAUQUET, d'échanger avec les compagnies en toute intelligence comme cela a déjà eu lieu par le passé.

8. Questions diverses

M. PICHÉRY ajoute que la présentation gagnerait en efficacité en ajoutant une colonne financière à l'activité, un ordre de grandeur des recettes et des dépenses inscrites au budget.

M. DUCHÊNE confirme la volonté de la Région Grand Est de s'associer au Département de la Marne pour les investissements de l'aéroport.

M. DE COURSON questionne M. PAUQUET, du fait de l'absence de présentation du compte d'exploitation à ce jour, s'il a une projection du chiffre d'affaires prévisionnel et s'il sera atteint. M. PAUQUET indique qu'il sera probablement en dessous.

M. le Président interroge M. PAUQUET sur le sujet du personnel.

M. DEPREZ intervient avec les chiffres à ce jour.

M. le Président demande des précisions sur les raisons du dérapage budgétaire de la masse salariale.

M. PAUQUET explique l'écart et que certains recrutements sont décalés à 2025.

M. PAUQUET annonce le partenariat de l'EPGAV avec France Travail et les agences d'emplois pour le recrutement et la formation de personnel aux emplois de l'aéroport.

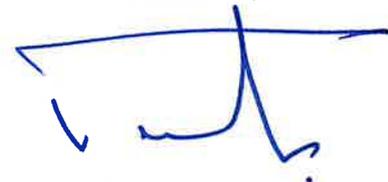
M. le Président conclut sur la nécessité de pouvoir naviguer avec des indicateurs de suivi mensuel sur l'année en cours et l'année précédente des recettes et des dépenses de l'EPGAV.

→ Convocation du prochain Conseil d'administration par M. le Président le vendredi 18 octobre 2024 à 14h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Le Président,

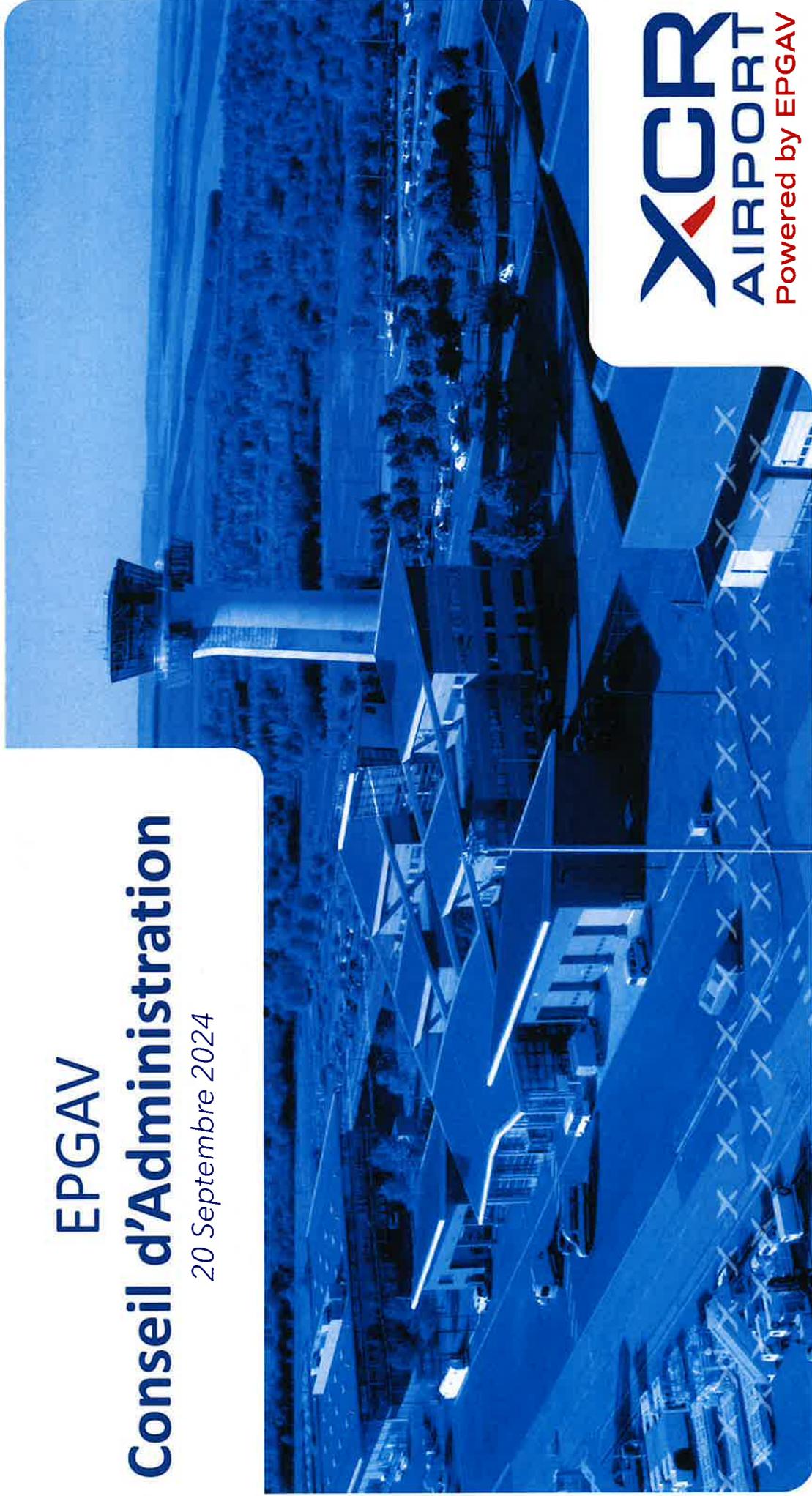


Jean-Marc Roze

EPGAV

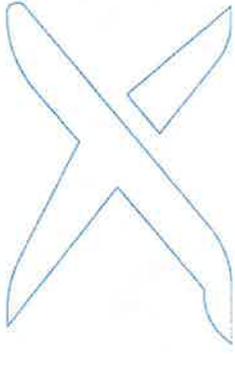
Conseil d'Administration

20 Septembre 2024

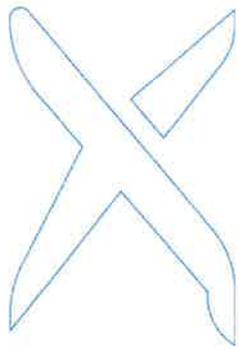


XCR
AIRPORT
Powered by EPGAV

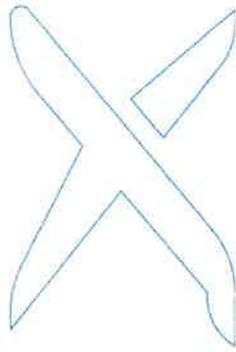
Ordre du jour



- > Approbation du procès-verbal des délibérations du 06 Juin 2024
- > Présentation & adoption de la décision modificative n°1 du budget primitif 2024
- > Point sur les investissements
- > Approbation de la passation d'un marché pour l'acquisition d'un Tracteur de repoussage tout électrique et d'un Groupe de puissance auxiliaire tout électrique (financé à 60% par subvention de la Région et 40% par l'EPGAV)
- > Information sur la passation de la 2ème phase du marché Multiplexage
- > Information suite à la passation de l'AMI restauration pour la reprise du restaurant de l'aérogare
- > Point sur l'activité 2024
- > Questions diverses



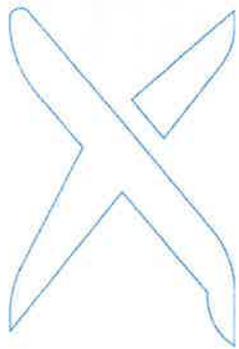
01 | Approbation du procès-verbal des délibérations du 06 Juin 2024



02 | Présentation & adoption de la décision modificative n°1 du budget primitif 2024

20/09/2024

EPGAV – CA – 20 Septembre 2024



03 | Point sur les investissements

03

Investissements Région Grand Est

Nature des investissements	Montant HT
Fret/Piste	
PUSH Electrique	175 000 €
Transformation Aviramp électrique	10 000 €
Dégivreuse	210 000 €
GPU électrique	77 045 €
Moyens généraux	
1 camion électrique / Balisage équipé	34 190 €
Changements plots éclairage	6 176 €
Réhabilitation salon équipement et salon VIP (accueil J.O. 2024)	72 739 €
Cybersécurité	
Etude préalable cabinet ORNISEC	10 000 €
Changement nom de domaine internet	15 000 €
Sécurisation serveurs	79 000 €
Phase 1 SMSI	35 850 €
Contrôle d'accès	25 000 €
TOTAL	750 000 €



Marché

Attente devis

En Opérations

Marché

En Opérations

Réalisé

Réalisé

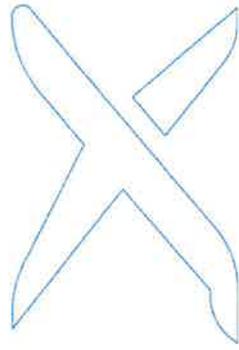
Réalisée

Réalisé à 90%

Etude en finalisation – Mise en œuvre décembre 2024

Réalisée

Etude en finalisation – Mise en œuvre décembre 2024



04 |

Approbation de la passation d'un
marché pour l'acquisition d'un
Tracteur de repoussage tout
électrique et d'un Groupe de
puissance auxiliaire tout électrique

20/09/2024

EPGAV – CA – 20 Septembre 2024

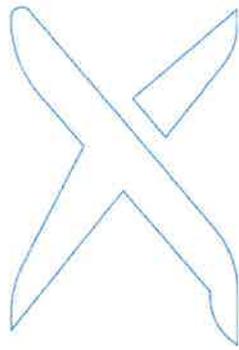
04

Investissements s'inscrivant dans la démarche d'éco-responsabilité

- > Tracteur de repoussage avion électrique
- > Groupe auxiliaire d'alimentation électrique pour avion

> **Objectif : Assurer tous les vols passagers réguliers en « tout électrique » dès Avril 2025**





05 | Information sur la passation de la 2^{ème} phase du marché Multiplexage

20/09/2024

EPGAV – CA – 20 Septembre 2024

05 Marché Multiplexage

> Présentation de l'environnement et du système

L'objectif de la mission est la mise à niveau des équipements de l'aéroport XCR. Un système complet de télécommande de balisage, de supervision électrique et de transport d'informations de données a été livré à la construction de l'aéroport en 1999. Une mise à jour du système de télécommande et de supervision du balisage a été effectuée en 2011, comprenant le remplacement des UC des automates (poste principal, poste P1, poste P2 et poste P3). En 2021, un marché de modernisation des équipements de balisage piste a eu lieu. Les multiplexeurs sont obsolètes depuis 2010, et le stock de pièces détachées fourni en 1999 ne peut plus être approvisionné, ce qui ne garantit plus une fiabilité opérationnelle des installations.

> Présentation du système

Le système d'exploitation de l'aéroport de XCR est composé de plusieurs réseaux de communication :

- Un réseau local de supervision en étoile dans le bâtiment technique, assurant la communication entre les automates et les différents postes de supervision.
- Un réseau de terrain pour des échanges inter-automates via un réseau fibre optique entre la salle technique et les postes 1 et 2, composé d'un anneau de 12 fibres monomodes.
- Un réseau filaire assurant la communication entre les automates et les équipements terminaux (détecteurs, actionneurs, etc.), réalisé par des câbles multipaires pour échanger des données de type TOR (tout ou rien) ou analogique.

Le système informatique de supervision est composé d'un ensemble de postes d'exploitation, dont la fonction première est le contrôle et la commande des installations énergie et balisage du site.

05 Marché Multiplexage



Intervenants

Le projet est piloté par la Direction des services techniques de l'EPGAV (sous convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du département). Une interface avec le SNA devra être assurée pour les systèmes potentiellement touchés par la migration et la mise à niveau des systèmes. Le département de la Marne, propriétaire des installations, sera associé et validera l'ensemble des phases du projet, de la conception à la réalisation des travaux, y compris le détail financier de l'opération.

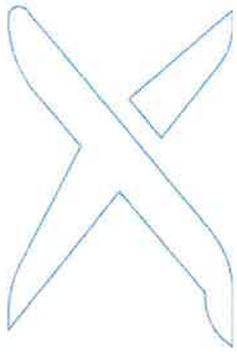
La tour de contrôle, les contrôleurs aériens et Météo France sont directement intégrés et impactés par les travaux à réaliser. Ils seront systématiquement associés aux différentes phases de basculement et de migration pouvant impacter l'exploitation du système de supervision. La mission prévoit la rédaction des procédures d'intervention avec le MOA et le SNA.



Consistance des travaux de modernisation

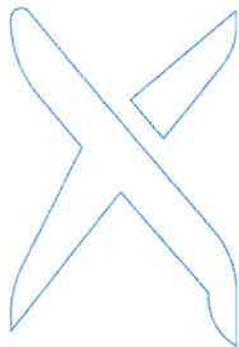
Le projet consiste en une refonte globale du multiplexage optique, comprenant :

- Le remplacement du système de multiplexage optique sur le réseau de terrain pour le pilotage et les remontées d'information des postes 1 et 2 jusqu'au local technique.
- La dépose des équipements existants si nécessaire.



06

Information suite à la passation de l'AMI
restauration pour la reprise du
restaurant de l'aérogare



07 | Point sur l'activité 2024

20/09/2024

EPGAV – CA – 20 Septembre 2024

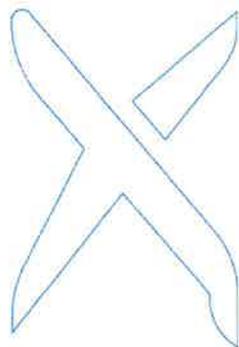


07 **Activité 2024**

> Activité TRAINING	5711 mouvements	+12% sur 2023/2024
> Activité PAX	55328 passagers	+23% sur 2023/2024
> Activité Domaniale	110% de la prévision annuelle	
> Activité aviation d'affaires	110% de la prévision annuelle	
> Activité CARGO	5931 tonnes	+81% sur 2023/2024
Activité totale piste	7530 mouvements	+9% sur 2023/2024

20/09/2024

EPGAV – CA – 20 Septembre 2024



08 | Questions diverses

20/09/2024

EPGAV – CA – 20 Septembre 2024

